

N/REF : 1/03/2024 11H35 C:263302 I:29023

CODASE

V/Email reçu le Vendredi 01/03/2024 a 11H35

**19 RUE DES BERGERS
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : L'OXFORD II
78/78TER, AVENUE JEAN PERROT
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 11 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 78 PERROT M. HATTAB 04 76 63 26 27
06 72 86 56 77

MOTIF : LA DOUCHE DE CET APPARTEMENT EST COMPLETEMENT BOUCHÉE.

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 01/03/2024 A 14H00
TENTATIVE DE DÉBOUCHAGE DEPUIS LA SALLE DE BAIN . 6 METRE DE FURET ET
RIEN NI FAIT PRÉVOIR UN PASSAGE LUNDI

LE 05/03/2024 A 14H15
TENTATIVE DÉBOUCHAGE COLONNE LAVABO DOUCHE DEPUIS LE PIED DE CHUTE EN
SOUS-SOL CAVE EXTRACTION IMPORTANTE DE GRAVATS PRÉVOIR INTERVENTION
DEPUIS LE HALL OUVERTURE DU PLACO PRENDRE DISQUE SANS FIL ET ASPIRATEUR
DEUX PERSONNES 2H

LE 08/03/2024 A 13H15
TENTATIVE DÉBOUCHAGE LES ÉCOULEMENTS DES DEUX SALLES DE BAIN AU PREMIER
ÉTAGE DEPUIS LE BAC A DOUCHE SANS RÉSULTAT VU AVEC LE RESPONSABLE IL VA
FAIRE INTERVENIR LE PLOMBIER POUR CHANGER LES ÉCOULEMENTS ET SE BRANCHER
DIRECTEMENT SUR LE WC

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer

l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	3	176,90	176,90
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	4	176,90	176,90
TOTAL H.T.				530,70
T.V.A. a 10,00%				53,07
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>583,77</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN